



Politique de développement durable

Créé par
Nathalie Dubé
et
Marie-Pierre Desbiens

Avec la collaboration de
Caroline Gaudreault
et
Olivier Riffon

2011

Table des matières

Avant-propos	3
Introduction	3
Nos valeurs	4
Notre engagement.....	4
Nos objectifs.....	4
Principes directeurs	4
Valoriser une économie efficace et solidaire.....	5
Être un employeur responsable et formateur.....	5
S'approvisionner de façon responsable	5
Contribuer au partenariat entre nos membres	5
Préserver la biodiversité.....	6
Orientations	6
1-Informer, sensibiliser, éduquer, innover.....	6
2-Produire et consommer de façon responsable	6
3-Utilisation du territoire de façon durable et intégré	6
4- Offrir un environnement sain.....	7
Mise en œuvre.....	7
Annexe 1 : Bilan de la Coop Verte en lien avec les principes de développement durable du gouvernement du Québec	8

Avant-propos

Bonjour chers membres, partenaires et amis de la Coopérative V.E.R.T.E., depuis la fondation de la coopérative en 2006, les principes du développement durable ont orienté la vision que nous lui avons impulsée et alimentés nos actions. Ainsi, chaque nouvelle activité était dirigée en ce sens. C'est donc avec la volonté de construire une économie régionale forte respectant l'environnement et plaçant l'humain au centre que cette politique de développement durable s'est constituée. Aujourd'hui, nous sommes prêts à mettre cette politique sur papier, afin qu'elle soit plus concrète et qu'elle puisse rayonner dans la région.

Merci à tous les intervenants qui ont, tout au long des cinq dernières années, partagé leurs expertises pour permettre de circonscrire nos actions dans ce document qui assurera la pérennité de notre vision et l'encadrement de nos actions.
Coopérativement,

Simon-Olivier Côté

Président du conseil d'administration

Introduction

La Coop V.E.R.T.E (**V**ision **E**ntrepreneuriale **R**égionale **T**ouristique **E**nvironnementale) a depuis sa création, effectué plusieurs actions dans un esprit de développement durable. En fait, le développement durable est un concept qui concilie trois aspects des activités humaines : l'économie, le social et l'environnement. Sa finalité est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois dimensions. Aujourd'hui, nous souhaitons officialiser notre démarche de développement durable, afin de consolider et d'optimiser nos actions dans le but de concentrer les efforts effectués et de rallier toute l'équipe autour d'un but commun. La politique de développement durable permettra ainsi d'améliorer l'organisation, la communication et la concrétisation de nos activités autant à l'interne qu'à l'externe. De plus, elle offrira une meilleure visibilité quant à l'importance du développement durable au sein de notre entreprise. En effet, les concepts du développement durable font partie intégrante de notre mission :

Faire vivre la culture régionale aux voyageurs à travers le monde et aux résidents locaux en offrant de l'hébergement diversifié et des activités touristiques et culturelles accessibles.

À travers nos activités et notre équipe, nous encourageons le partenariat et l'entraide entre les différents acteurs régionaux, nous respectons l'environnement en mettant en œuvre des actions concrètes pour réduire notre impact, nous favorisons l'entrepreneuriat régional et encourageons la démocratie et la solidarité entre les membres.

Nos valeurs

Le modèle coopératif est un type d'entreprise qui place l'humain au centre de ses préoccupations. C'est une association autonome de personnes réunies dans le but de satisfaire leurs aspirations et leurs besoins au moyen d'une entreprise collective.

La démocratie, la solidarité, l'équité, la responsabilisation, la concertation et le respect de l'environnement sont des valeurs que nous véhiculons à l'intérieur de la coopérative. En effet, nos activités sont effectuées dans un souci de réduction de notre empreinte écologique, le tout en respectant notre capacité de support économique et en favorisant le bien-être individuel et collectif.

Notre engagement

Nous souhaitons devenir un véritable modèle de développement durable pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En fait, nous voulons être un exemple pour les entreprises ayant les mêmes champs d'actions que nous.

Ainsi, toutes mesures qui seront entamées dans l'avenir seront en accord avec nos considérations économiques, tout en promouvant nos valeurs sociales et le tout, en respectant l'environnement.

Nos objectifs

Le développement durable est un modèle de gestion correspondant à nos valeurs, et que nous tenons à transmettre à nos membres, partenaires, employés et clients.

L'adoption de ce modèle nous permettra :

- De sensibiliser la population régionale au concept du développement durable.
- De se démarquer des autres acteurs touristiques de la région.
- D'intégrer une gestion durable à nos activités soit en réduisant notre empreinte écologique et en ayant une portée sociale positive.
- D'encadrer, selon ces principes et nos capacités, nos pratiques, nos procédures, nos activités, notre gestion stratégique et notre développement.

Toutefois, conscient de notre évolution constante et de l'évolution de notre milieu, nous continuerons de s'informer, d'évaluer et d'ajuster nos politiques internes afin d'améliorer et d'adapter nos connaissances face aux trois dimensions du développement durable, le tout dans une optique d'amélioration continue.

Principes directeurs

Dans un premier temps, nous avons identifié comment les 16 principes de développement durable issus de la loi québécoise sur le développement durable (L.R.Q., c. D-8.1.1) sont arimés à nos activités et nous en avons fait un résumé pour mieux visualiser quels principes sont les plus significatifs pour nous (voir l'annexe 1). Les cinq principes suivants ont été

choisis en fonction de leur importance pour nous. Ces principes guideront nos actions et la prise de décision, ils seront un filtre à travers duquel toutes nos actions devront passer afin d'être entérinées.

Valoriser une économie efficace et solidaire

Une économie efficace, dans un cadre de développement durable, vise à produire des biens et services de qualité tout en étant profitable pour l'entreprise. Favoriser une gestion optimale de toutes les ressources, qu'elles soient humaines, naturelles ou financières est un objectif de l'économie solidaire. Nous encourageons l'innovation dans nos pratiques de gestion et favorisons l'entrepreneuriat à l'intérieur de notre organisation. Nous souhaitons être profitable afin de respecter les investissements de nos membres (ristournes) et d'offrir à nos employés de meilleures conditions salariales. De plus, nous souhaitons réinvestir dans nos infrastructures pour atteindre l'excellence dans nos produits et services et nous visons un service client impeccable grâce à un travail d'équipe efficace.

Être un employeur responsable et formateur

L'humain est au centre de nos préoccupations, que se soit pour l'équité, l'intégration, la santé et la sécurité, l'équilibre travail-famille, le respect des droits de la personne est important, tant à l'intérieur de l'entreprise qu'au sein de l'approvisionnement. Nous misons également sur le développement du plein potentiel de chaque personne, en permettant à des jeunes stagiaires et employés de développer des compétences professionnelles dans un environnement éco-responsable où les valeurs de solidarités sont primordiales. Les principes de développement durable appliqués à l'interne permettent de rayonner sur la collectivité.

S'approvisionner de façon responsable

L'approvisionnement responsable implique de considérer l'impact global de l'acquisition de biens et services, de réduire sa consommation et de favoriser les produits et services à valeurs sociales et environnementales élevées. Cette approche intègre les questions d'équité, de respect des droits humains, de vitalité économique, d'utilisation judicieuse et durable de l'énergie et des ressources, en plus de chercher à réduire les impacts environnementaux et sociaux des échanges commerciaux.¹ C'est dans cette optique, que nous effectuons notre approvisionnement dans la mesure de nos capacités économiques. En favorisant la consommation locale, nous œuvrons à l'augmentation du capital collectif régional et ainsi permettons le développement de la région.

Contribuer au partenariat entre nos membres

Le partenariat entre les divers acteurs régionaux permet de consolider l'offre de services au Saguenay-Lac-Saint-Jean et d'offrir un rayonnement touristique uni à l'extérieur de cette dernière. Nous réseautons les entreprises afin de favoriser la notion de complémentarité et une saine compétitivité. La constitution d'un tel réseau régional donne aux organisations un

¹ Adapté de l'Association canadienne de gestion des achats, Rapport annuel 2007-2008. Les chaînes d'approvisionnement responsables : un changement stratégique, une meilleure façon de faire. Septembre 2008. Rapport de recherche : Pratiques d'approvisionnement responsable - Analyse des volets social, environnemental et économique.

répertoire de liens avec d'autres organisations susceptibles de leur procurer diverses formes d'aides, ressources ou contrats.

Préserver la biodiversité

Depuis quelques années, on entend parler d'une diminution de la biodiversité causée essentiellement par l'activité humaine. Il est important pour nous d'évaluer les conséquences de nos choix sur la biodiversité et d'avoir un équilibre entre conservation et développement. Nous tentons également d'avoir un mode de consommation durable et de favoriser des activités touristiques responsables. Nous souhaitons produire des activités qui respecteront toujours la capacité de support des écosystèmes et n'atteindront jamais l'intégrité du milieu naturel.

Orientations

De ces principes découlent quatre orientations stratégiques que nous avons sélectionnées pour l'exercice de notre premier plan d'action. Elles ont été choisies afin de maximiser les résultats à obtenir et afin de vivre une expérience constructive. Avec ce plan de développement durable, nous espérons non seulement donner une valeur ajoutée à notre organisation, mais souhaitons également s'équiper d'un véhicule fort pour transmettre et promouvoir notre vision d'une économie sociale.

1-Informer, sensibiliser, éduquer, innover

Nous mettrons en place des moyens de promotion visant à sensibiliser, éduquer et informer notre personnel, nos membres, nos partenaires et nos clients. Avec diverses techniques, nous inculquerons des connaissances suffisantes de concept de développement durable afin que la notion du développement durable soit intégrée dans nos activités courantes.

2-Produire et consommer de façon responsable

Les activités d'hébergement, de restauration et de plein air entraînent une consommation de ressources matérielles diverses et génèrent des matières résiduelles ainsi que des émissions de gaz à effet de serre. Nous désirons revoir certains procédés et habitudes afin de réduire notre empreinte écologique. De plus, nous viserons l'acquisition de matériels écoresponsables.

3-Utilisation du territoire de façon durable et intégré

Nous souhaitons contrôler et minimiser les impacts de nos activités sur l'environnement. En effet, notre filiale OrganisAction utilise le territoire fréquemment pour ses divers forfaits. Nous nous soucions de l'impact à long terme de nos activités sur la faune et la flore et souhaitons réduire notre empreinte sur le territoire. De plus, nous souhaitons améliorer la biodiversité et les services disponibles sur les terrains de la Coop.

4- Offrir un environnement sain

Nous veillerons à ce que nos employés profitent d'un environnement de travail sain, nous leur offrirons un support moral et améliorerons les communications entre les diverses parties prenantes. Nous verrons à ce que nos clients puissent profiter de services diversifiés et de qualités supérieures. Nous prendrons aussi toutes les mesures possibles pour que nos employés et clients se sentent en sécurité au sein de notre organisation.

Mise en œuvre

La responsabilité de la mise en œuvre de la présente politique incombe à la direction et à tous les employés de l'entreprise. Elle est effective depuis qu'elle fut entérinée par le conseil d'administration de la Coop V.E.R.T.E., soit le 10 mars 2011. Elle s'applique à toutes les activités de l'entreprise soit l'auberge la Villa au Pignon Vert, l'auberge jeunesse la Maison Pri-ce, le Bar à Piton et OrganisAction, ainsi qu'à toutes nouvelles branches pouvant naître au cours des prochaines années. Afin de concrétiser cet engagement, un plan d'action est en cours d'élaboration.

Annexe 1 : Bilan de la Coop Verte en lien avec les principes de développement durable du gouvernement du Québec

1-Santé et qualité de vie

Les deux auberges de la Coop permettent à la clientèle de profiter d'un milieu de vie sain. Les actions de la Coop tiennent compte des impacts sur la santé des clients et employés de façon direct ou indirect. Un des objectifs envers nos clients est de leur offrir un séjour confortable et agréable. Les échanges aux travers d'activités sociales et ludiques sont favorisés pour améliorer l'interaction entre tous les gens qui gravitent autour de l'entreprise.

2-Équité et solidarité

La Coop est une entité où l'adhésion est volontaire et ouverte à tous, et ce, sans discrimination. Cinq types de membre sont définis selon leurs implications envers la Coop; les membres travailleurs, les membres utilisateurs, les membres de soutien, les membres utilisateurs producteurs et les membres de soutien corporatif. Tous ces membres ont une équité participative et décisionnelle à l'intérieur de l'organisation.

3-Protection de l'environnement

L'entreprise est au fait des normes pour le respect de l'environnement et à mise en œuvre différentes actions qui sont intégrées dans ses activités, telles que le compost, le recyclage et l'envoi de déchets vers les écocentres.

4-Efficacité économique

La Coop innove et diversifie son offre pour pouvoir supporter et offrir une multitude de services afin de répondre aux divers besoins de la clientèle. En alternance, elle consolide ses activités qui ont fait leurs preuves pour assurer l'efficacité monétaire de ses services.

5-Participation et engagement

La Coop s'implique dans diverses organisations régionales afin de s'informer et de partager ses expériences. La vision de développement durable est véhiculée et est concertée entre les différents membres de l'entreprise.

6- Accès au savoir

La politique de développement durable de la Coop sera, une fois complétée et approuvée, distribuée à tous les membres par le billet de l'info lettre et sera affichée sur le site internet de l'entreprise. De plus, elle sera intégrée dans le guide de l'employé. L'entreprise partage son savoir en formant des stagiaires qui viennent acquérir de l'expérience au sein de ses divers services.

7- Subsidiarité

Le pouvoir décisionnel est uniforme à travers les différentes instances de la Coop, les décisions sont prises en réunion de gestion une fois par semaine. Les employés sont aussi impliqués dans les prises de décisions en donnant leur opinion une fois par mois lors de rencontre d'équipe. Les membres exercent leur pouvoir décisionnel en assemblée générale

ayant lieu deux fois par année, c'est là qu'ils éliront les membres du conseil d'administration et voteront les décisions importantes.

8- Partenariat et coopération

La Coop favorise la saine concurrence et la complémentarité des services déjà offerts. Elle a plusieurs partenaires régionaux et participe au rayonnement de ces derniers en offrant des forfaits valorisant leurs activités. Elle offre également une visibilité à l'économie locale en la promouvant dans son marché du terroir, et ce, sans distinction du niveau de proximité. De plus, elle divulgue à ses clients diverses informations sur les entreprises régionales pouvant être visitées.

9- Prévention

Les activités de plein air sont effectuées avec des guides touristiques ayant obtenu une formation pour prévenir tous les risques d'accidents et d'assurer la santé des clients. De plus, les guides doivent avoir un cours RCR en cas de problème.

10- Précaution

S'il y a un risque de dommage à l'environnement, des mesures seront immédiatement prises pour prévenir la dégradation de ce dernier.

11- Protection du patrimoine culturel

La maison Price a une histoire capitale pour la région, c'est pourquoi la Coop a tenu bon de préserver l'intégrité de la maison afin de mettre en valeur son historique. De plus, son histoire à travers le temps, est en processus de mise en valeur et sera partagée aux clients.

12-Préservation de la biodiversité

L'environnement étant au cœur des préoccupations de la Coop, il va de soit de respecter la réglementation des parcs nationaux quant aux espèces menacées. De plus, lors des sorties plein air éco safaris, le respect de la biodiversité est la norme. En effet, lors du prélèvement d'espèces florales, une attention particulière est effectuée pour ne pas altérer la biodiversité. Une sensibilisation des clients quant aux normes de récoltes des plantes et de chasse est réalisée.

13-Respect de la capacité de support des écosystèmes

Les sorties Organisation sont réalisées en groupe restreint de 2 à 12 personnes à la fois, respectant ainsi la capacité de support des lieux utilisés. Il n'y a pas d'abus des écosystèmes, car les activités éco safaris peuvent se dérouler dans trois milieux distincts.

14- Production et consommation responsables

La Coop favorise l'achat local dans certains achats de produits. Pour ce qui est des services offerts aux clients, ils sont à prix équitable. Plusieurs fournitures de bureau et mobiliers ont été récupérés, leur donnant ainsi un deuxième souffle. De plus, les lits et quelques autres mobiliers ont été fabriqués avec du bois local par des gens de la région.

15- Pollueur payeur

Les émissions carboniques de certaines activités polluantes telles que la motoneige, le zodiac, les transferts de véhicule et les services du mini van sont compensées en plantant un nombre d'arbres pouvant absorber l'équivalent en carbone selon les normes du programme Carbone boréal.

16- Internationalisation des coûts

L'internationalisation des coûts fut faite avec les données disponibles lors du démarrage de l'entreprise. Une autre évaluation serait nécessaire aujourd'hui, afin de démontrer les coûts réels des services offerts.